

Image not found or type unknown



Abandon de paternite enfant vivant deja en accueil

Par **jojomimi**, le **16/02/2008** à **10:24**

Bonjour Maitre rnJ'ai eu un fils avec une ex non desire car je la savais violente cet enfant a la suite de violences et venu chaez moi , c'etait un enfer . Il a ete violent avec ma petite fille qui n'avait que qq mois.Il a ete ensuite place en foyer.Il a accuse sa mere d'inceste mais rien n'a ete prouvern Alors qu'il a 13 ans, une assistante sociale ,me propose soit de faire un abandon de paternite, soit de le prendre definitivement chez rn moi , ce qui me conduira au divorce.rnrn En quoi consiste un abandon de paternite?rn Merci beaucoup de votre reponse.